



Assemblée générale annuelle
tenue au Centre Culturel Georges-Dor
3490, route de l'Aéroport, Québec
lundi le 29 août 2011 à 19h00

1. Ouverture de l'assemblée

M Stéphane Hamelin, appuyé par M. Richard Sneddon, propose l'ouverture de l'assemblée.

M. Joël Tremblay, président du conseil d'administration de l'École de musique La Symphonie, constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle. Il est 19h05. Il souhaite la bienvenue à tous.

2. Nomination d'un ou d'une président(e) et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de M. Stéphane Hamelin, appuyé par M. Sylvain Nadeau, M. Joël Tremblay présidera l'assemblée et M. Jean Lacroix agira comme secrétaire de l'assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

L'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle a bien été posté le 25 juillet 2011 et reçu dans les délais.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Brigitte Ouellet, appuyée par Mme Mélissa Gravel, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

M. Joël Tremblay fait la lecture du procès-verbal.

Sur proposition de Mme Mélissa Gravel, appuyée de Mme Brigitte Ouellet, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 30 août 2010, tel que rédigé.

6. Bilan de l'année 2010-2011

M. Joël Tremblay, président du conseil d'administration de l'École de musique La Symphonie inc., fait la présentation du bilan de l'année 2010-2011 et des perspectives pour l'année 2011-2012. Voir l'annexe 1, ci-joint au procès-verbal.

M. Joël Tremblay adresse des remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de l'année 2010-2011.

7. Présentation des rapports financiers

M. Denis Bouchard, trésorier de l'École de musique la Symphonie inc., procède à la lecture des états financiers au 30 juin 2011. Il fait ensuite lecture des principaux postes du bilan financier et de l'état des résultats. Voir l'annexe 2, ci-joint au procès-verbal.

La firme Dubé et Associés inc, chargée de la mission d'examen, en a confirmé la conformité.

Sur proposition de Mme Mélissa Gravel, appuyée de Mme Linda Méthot, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers au 30 juin 2011.

8. Ratification des actes des administrateurs

Sur proposition de Mme Linda Boisselle, appuyée par Mme Mélissa Gravel, il est unanimement résolu que cette assemblée ratifie les actes posés par les administrateurs de l'École de musique La Symphonie inc. en leur qualité d'administrateurs pour l'exercice se terminant le 30 juin 2011.

9. Nomination des experts-comptables pour la mission d'examen se terminant le 30 juin 2011.

Sur proposition de Mme Linda Boisselle, appuyée par M. Stéphane Hamelin, il est résolu que la firme Dubé et Associés inc. soit mandatée pour effectuer la mission d'examen pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2012.

10. Nomination des officiers d'élection – présidence et secrétariat

Sur proposition de M. Stéphane Hamelin, appuyé par M. Richard Sneddon, M. Joël Tremblay préside l'élection des administrateurs et M. Sylvain Nadeau agit comme secrétaire d'élection.

11. Élection des administrateurs : 3 postes vacants

M. Joël Tremblay remercie les administrateurs de cette année pour leur travail soutenu. Il précise que son mandat, ainsi que ceux d'Annie Bolduc, Sylvain Nadeau et Tony Pelletier sont valides pour la prochaine année, mais que ceux de MM Denis Bouchard et Jean Lacroix sont échus. Le nombre de membres du conseil d'administration étant de 7, il y a donc 3 postes à combler au sein du conseil d'administration de l'École de Musique La Symphonie inc.

M. Stéphane Hamelin, appuyé par Mme Brigitte Ouellet, propose la candidature de Denis Bouchard et de Jean Lacroix. Madame Lucie Guérin pose sa candidature, appuyée par Stéphane Hamelin. Les candidats, ayant acceptés, sont élus d'office.

12. L'École de musique La Symphonie, déjà 20 ans

M. Pierre Jean, directeur-coordonnateur de l'École, invite les membres présents au « Souper – Retrouvailles », marquant le 20^{ième} anniversaire de l'École de musique, samedi le 24 septembre prochain. Il les invite à visiter notre site WEB pour les détails et à en faire la promotion auprès des anciens membres.

13. Période de questions - Varia :

Présentation des professeurs

Chacun des professeurs présents s'adresse à l'assemblée de façon personnelle.

Explication du processus d'inscription

M. Pierre Jean donne les consignes pour les inscriptions aux cours 2010-2011.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Stéphane Hamelin, appuyé par Mme Lucie Guérin. Il est 19h40.

*Compte-rendu rédigé par M. Jean Lacroix,
à être adopté par l'assemblée générale annuelle de 2012...*

ANNEXE 1

Bilan d'activités 2010 - 2011 :

- La saison 2010 – 2011 a débutée sur les chapeaux de roues le 23 août 2010 avec l'annonce, en conférence de presse à la salle Georges-Dor, en compagnie des élus municipaux et des responsables de l'arrondissement, de l'expansion des activités de l'école sur l'ensemble du territoire de la Haute-St-Charles.
- Suite à l'assemblée annuelle tenue le 30 août 2010, les cours ont débutés le 11 septembre avec une excellente participation étudiante de 167 inscriptions, accompagnés de 13 professeurs incluant notre directeur/coordonnateur M. Pierre Jean. Ces cours ont été dispensés à Val-Bélair, Loretteville, Lac St-Charles et St-Émile.
- Le CA a débuté ses activités avec cinq membres, soient Messieurs Joël Tremblay, président, Sylvain Nadeau, vice-président, Denis Bouchard, trésorier, Jean Lacroix, secrétaire, Pascal Belhumeur, conseiller. Au cours de la saison, deux nouveaux membres se sont joint à l'équipe à titre de conseiller, Monsieur Tony Pelletier et Madame Annie Bolduc.
- Par la suite, ce sont succédés les événements suivants :
 - a. Soirée bénéfice le 6 novembre.
 - b. Concert de Noël le 12 décembre.
 - c. Collecte de la bougie du Carnaval le 15 janvier.
 - d. Concert « classique » le 7 mai.
 - e. Fin des cours le 28 mai.
 - f. Concert de fin d'année le 29 mai.
 - g. Spectacles du groupe Vocal Cadence les 10 et 11 juin.
- Le C.A. de l'école de musique La Symphonie tient à transmettre ses plus sincères félicitations aux membres de l'édition 2010 – 2011 du Groupe Vocal Cadence pour leurs performances exceptionnelles lors de leurs concerts de fin d'année.
- Au cours de la dernière saison, afin d'améliorer les classes d'enseignement et de pourvoir ses nouveaux locaux suite à l'expansion des activités sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, l'école a effectué l'achat de matériel d'enseignement et d'équipement informatique
- Nous avons profité de la dernière saison pour mettre à l'essai une nouvelle activité d'initiation à la guitare et au jambé en milieu scolaire. Merci aux responsables de l'école L'Orée des bois, représentés par Mme Annie Lestage, et au professeur de musique, Mme Estelle Demers, pour leur complicité. Merci également aux magasins Richard Gendreau et Gagné & Frères pour le prêt des instruments.
- Des améliorations sont apportées continuellement aux sites WEB de l'école que nous vous invitons à consulter régulièrement :

www.lasymphonie.com

www.groupe-cadence.com

- Mentionnons également que nous avons contribué, suite aux dons recueillis au cours de nos spectacles de Noël et de fin d'année, à « la Saint-Vincent-de-Paul » et à Leucan, « Défi tête rasé ».

- Enfin, mentionnons que l'école a clôturé son année financière avec un léger bénéfice de \$1 100 dollars, incluant les activités du Groupe Vocal Cadence, ce qui porte les actifs nets à \$29 243. Le CA est satisfait des résultats, considérant les coûts importants liés à l'expansion de nos activités dans l'ensemble de l'arrondissement, dont les effets ont été grandement amoindris par les subventions de l'arrondissement et la performance financière exceptionnelle du Groupe Vocal Cadence.

Les détails vous seront dévoilés dans quelques instants. Ces résultats nous permettent de limiter l'augmentation des coûts des cours pour la prochaine saison à 3% et de consentir des ajustements de salaires compétitifs.

Perspectives 2011 - 2012 :

Les ambitions de l'école de musique pour la prochaine saison sont les suivantes :

- Poursuivre la collaboration avec l'arrondissement de la Haute St-Charles afin de concrétiser nos services dans les autres secteurs de l'arrondissement.
- Poursuivre la mise en place de nouvelles activités et formules d'enseignement, telles que des séances comportant plusieurs instruments ou le lancement à plus grande échelle d'activité d'initiation à la musique en milieu scolaire.
- Revoir la promotion de l'École et le processus d'inscription.
- Poursuivre le développement de partenariats avec d'autres organismes de loisirs.
- Faire les représentations nécessaires qui assureront des locaux adéquats.
- Mettre sur pied de nouveaux services Internet (ex : gestion des inscriptions).
- Mettre en place des mesures qui permettront d'augmenter l'accessibilité aux cours.
- Réviser certaines politiques administratives de l'école.

Nous avons également comme ambition de souligner de façon particulière le 20^{ème} anniversaire de l'école de musique La Symphonie.

Remerciements :

Pour conclure, je tiens à féliciter tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin aux succès de la dernière année : M. Jean, les professeurs, les membres du C.A., les précieux amis des C.A. de la Symphonie et du C.E. du Groupe Vocal Cadence, les bénévoles lors des événements, les commanditaires pour leur soutien financier et l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, pour son soutien financier de même qu'au niveau des infrastructures et de la logistique.

ANNEXE 2**États financiers 2010 - 2011 :****BILAN
30 JUIN 2011
(non audité)**

	2011	2010
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	24 254	28 830
Placement temporaire , 0,95%, échéant en août 2011	10 000	10 000
Débiteurs	-	385
	34 254	39 215
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	5 011	11 072
Actifs nets		
Affectés (note 3)	9 722	5 937
Non affectés	19 521	22 206
	29 243	28 143
	34 254	39 215

Voir les notes afférentes aux états financiers non vérifiés.

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011
(non audité)

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Cours individuels	57 321	60 347
Cours de groupe	13 033	9 878
Spectacles	2 709	3 283
Commandites et subventions	10 100	4 300
Activités groupe Vocal Cadence	37 516	31 751
Activités de financement	1 159	2 286
Location d'instruments de musique	632	327
	122 470	112 172
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	73 061	63 306
Frais - Activités groupe Vocal Cadence	33 731	35 447
Frais de spectacles	1 507	2 494
Honoraires	1 700	1 129
Assurances	87	33
Publicité et promotion	2 044	379
Frais de déplacements	385	-
Frais - Activités de financement	445	1 403
Papeteries et fournitures de bureau	3 523	4 394
Télécommunications	638	755
Achats et entretien - Instruments de musique	117	2 251
Frais - Activités sociales	2 724	1 909
Intérêts et frais bancaires	1 408	995
	121 370	114 495
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 100	(2 323)

Voir les notes afférentes aux états financiers non vérifiés.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011****(non audité)**

	Non affectés \$	Affectés \$	2011 Total \$	2010 Total \$
SOLDE AU DÉBUT	22 206	5 937	28 143	30 466
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 100	-	1 100	(2 323)
Affectations d'origine interne (note 3)	(3 785)	3 785	-	-
SOLDE À LA FIN	19 521	9 722	29 243	28 143

Voir les notes afférentes aux états financiers non vérifiés.

Excluant le Groupe Vocal Cadence: (2 685)
--

P.S. : Le document de mission d'examen, confirmant la conformité des États financiers 2010-2011 de la corporation, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, peuvent être consultés dans les locaux de l'École de musique, sur rendez-vous avec M. Pierre Jean, coordonnateur.